



# BULLETIN MUNICIPAL

Chers Bouvigniens,  
Chères Bouvigniennes,

Jun 2018



Après presque 40 années au service des habitants et des élus en mairie, Madame Marylise RIDON a pris une retraite bien méritée. Chacun a pu apprécier ses compétences et sa disponibilité. Je tiens à la remercier chaleureusement pour son investissement.

Cette page qui se tourne voit l'arrivée de Madame Marie Marchant qui remplace depuis quelques semaines déjà Marylise. Avec sa solide formation et son expérience, je sais qu'elle apportera une aide précieuse à notre commune. Je lui souhaite de s'épanouir professionnellement parmi nous.

Nous avons également projeté l'acquisition d'un terrain avec un bâtiment situé près de l'école Pigeon Vole. Celui-ci permettrait de recentrer les services techniques dans la partie dépendance et après rénovation de la partie habitation, de créer un cabinet médical. Ce projet de 158 000 €, hors frais de notaire, est en bonne voie. Je reviendrai vers vous lors de sa finalisation...

Du côté budget, fidèles à notre engagement électoral, nous avons maintenu les taux d'imposition communaux identiques à ceux des années précédentes. Pourtant, la recherche systématique des économies a des limites. Ce contexte est d'autant plus difficile que certaines dotations qui nous avaient été accordées sont parfois versées avec beaucoup de retard.

Financée par l'Etat, la Région et l'Intercommunalité, la fibre optique est maintenant totalement déployée et notre commune est entièrement couverte par cette nouvelle technologie. Chaque jour, des familles bouvigniennes migrent de l'ADSL vers le Très Haut Débit. Les débits constatés sont excellents. Rappelons que nous avons milité pour que l'installation de la fibre dans les zones publiques du département commence par les endroits où les débits étaient les moins bons. Et notre petite commune, comme d'autres de même taille, a été entendue ! Dans ce domaine, BOUVIGNIES est donc maintenant en avance sur de nombreuses communes bien plus grandes, qui avaient de sérieuses prétentions au départ.

Le 1<sup>er</sup> mai, nous avons procédé à la remise de diplôme du travail et avons accueilli les nouveaux arrivants dans notre commune. Treize familles ont participé. Ce moment convivial annuel permet de mieux nous connaître, d'échanger et de rencontrer les présidents des associations.

L'été approche et j'invite toutes les personnes qui se sentent isolées (aînés, en situation de handicap...) à s'inscrire en mairie. Nous tenons en effet un registre qui nous permet de contacter ceux qui pourraient rencontrer des difficultés lors de canicules, mais aussi grand froid et aléas climatiques divers tout au long de l'année. Le portage des repas à domicile et la télé alarme sont également proposés sur notre territoire communal. Rappelons également que dans nos sociétés qui s'individualisent un peu plus chaque jour, la solidarité entre voisins est une excellente solution. Aucun réseau social ne remplacera une poignée de main. C'est aussi comme cela que l'on peut « bien vivre à BOUVIGNIES ».

Je souhaite enfin à chaque Bouvigniennne et à chaque Bouvignien d'excellentes vacances d'été.

Votre dévoué Maire  
Frédéric PRADALIER



web

« BIEN VIVRE A  
BOUVIGNIES »

# « Départ en retraite de Mme RIDON Marylise »

*Discours prononcé le 21 avril 2018 par M. PRADALIER à l'occasion du départ en retraite de Marylise, notre secrétaire de mairie :*



Madame, Monsieur,  
Marylise,

Nous voici réunis à l'occasion de ton départ en retraite avec les élus, tes collègues de travail, tous ceux avec qui tu as fait un bout de chemin, pour marquer une étape de la vie, la fin de quelque chose et le début d'autre chose.

La retraite, un état que l'on attend, mais aussi un état que l'on ne voudrait pas voir arriver.

L'usage veut que l'on fasse une rétrospective de l'activité professionnelle de celle qui quitte son poste. Marylise est née à BOUVIGNIES, d'un papa boucher et d'une maman qui exerçait déjà les fonctions de secrétaire de mairie de notre commune.

C'est en septembre 1978 qu'elle commence à travailler pour la mairie, tout d'abord à mi-temps, suite au départ de Monsieur TANDRE qui était alors garde champêtre. Le conseil Municipal de l'époque avait décidé de modifier ce poste et le remplacer par une secrétaire chargée d'aider le secrétariat dans les écritures et les petites enquêtes.

En décembre 1981, en raison des nombreuses constructions et l'augmentation du nombre d'habitants, elle devient agent de bureau, toujours à mi-temps.

En aout 1984, après le départ en retraite de sa maman, elle est enfin nommée secrétaire de mairie.

Marylise a travaillé longuement avec Monsieur PASQUELLE qui s'occupait avec elle de tâches administratives le matin et se consacrait à l'entretien extérieur l'après-midi. C'était l'époque de la machine à écrire et des fiches bristol. Le maire était Monsieur ROSSIGNOL.

En 1989, Monsieur VALDIX est élu Maire (équipe de la majorité actuelle) et voilà l'informatique qui va modifier les méthodes de travail.

En juin 2003, Mme VERMEULEN remplace Monsieur PASQUELLE en tant qu'agent administratif à plein temps.

Sous le mandat de Monsieur DELRUE, devenu maire, les tâches administratives évoluent. De beaux projets sont montés avec l'équipe : la mairie-médiathèque, la salle d'évolution, le vestiaire sportif, la place et ses abords, l'étude cadre de vie, la toiture de l'église, la cantine-garderie... Cela représente de nombreuses démarches, de nombreux appels d'offres... et des cheveux blancs pour les retours de subventions qui ne suivent pas toujours !

La qualité de notre collaboration a été excellente. Celle que tu entretenais avec l'ensemble des élus et le personnel communal était tout aussi bonne. En 2011, tu deviendras attachée.

Dans ta longue carrière Marylise, tu as connu 5 maires : M. BISIAUX, M. ROSSIGNOL, M. VALDIX, M. DELRUE et moi-même. Confiance et discrétion sont des qualités que nous avons beaucoup appréciées.

Je sais que BOUVIGNIES et les Bouvigniens tiendront toujours une place de choix pour toi. Je sais aussi que tu vas pouvoir t'adonner à de nombreuses activités : tricot, bricolage, peinture...

Je te souhaite un très bon départ pour une nouvelle vie, beaucoup de bonheur et une bonne et longue route. Les portes de notre mairie te resteront toujours ouvertes. Au nom du Conseil Municipal, je te souhaite une excellente retraite.

Frédéric PRADALIER, Maire de BOUVIGNIES

## Une nouvelle secrétaire de mairie à BOUVIGNIES

Mme MARCHANT succède à Mme RIDON désormais en retraite.

Marie a 32 ans, habite BOUVIGNIES, mariée, 2 enfants.

Diplômée d'un master 2 en finance, elle devient comptable pour Castorama, puis à partir de 2007 travaille pour le Crédit Agricole comme conseillère de marché professionnel et agricole. En 2012, elle rejoint la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille comme conseillère en développement en entreprise et finance.

Avec son expérience déjà riche, elle intègre notre équipe municipale cette année.

Nous lui souhaitons le meilleur épanouissement professionnel parmi nous.



# Cérémonie du 1<sup>er</sup> Mai

Le 1er mai, en mairie, la municipalité a souhaité la bienvenue à 13 nouvelles familles qui ont choisi notre commune pour y vivre.



Monsieur le Maire a également félicité Marylise Ridon (secrétaire de mairie qui part en retraite) et Jean-Noël Demarecaux en leur remettant, à chacun, un diplôme du travail.

# Commémoration du 8 Mai



À l'heure où trop de dirigeants amènent leur pays aux portes de la guerre, il convient de se souvenir des conséquences de celle-ci.

Les cérémonies de commémoration du 8 mai sont des moments importants pour le maintien de la paix, car tous ceux qui ne se souviennent pas de leur histoire sont condamnés à la revivre...



# Travaux

## 7 tonnes d'enrobé ont été utilisés pour le rebouchage des nids-de-poule !

Les nids-de-poule sont causés par le gel et le dégel successifs des routes.

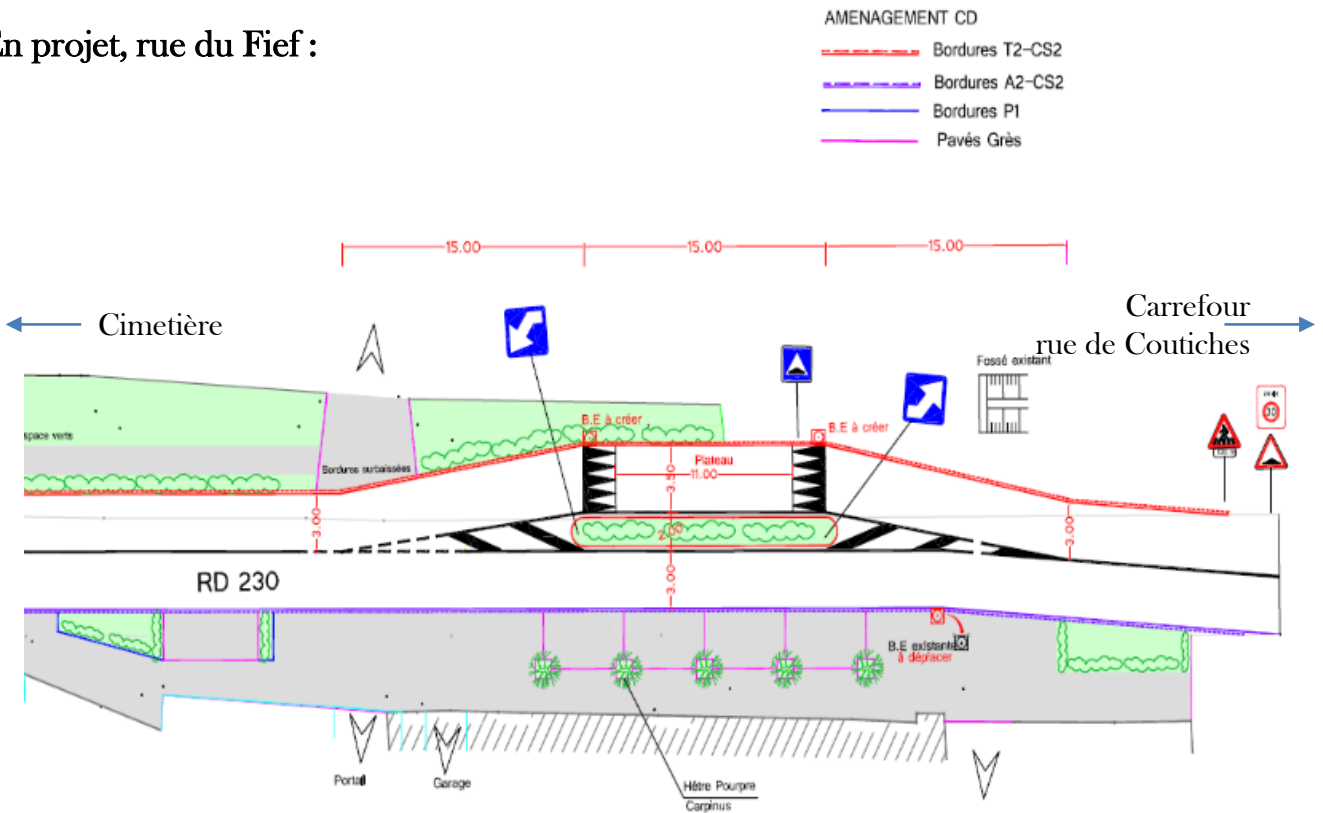
En hiver, quand il ne gèle pas, l'eau parvient à s'infiltrer sous la chaussée. Si un gel survient par la suite, l'eau infiltrée se transforme en glace et soulève l'enrobé. Lors du dégel suivant, la glace fond et l'eau finit par s'évaporer, créant un trou sous la surface de la route. Quand les véhicules passent à cet endroit-là, l'enrobé s'enfonce peu à peu et un nid-de-poule apparaît.

La réparation ne peut se faire que lorsque les températures remontent et qu'il fait plus sec. Comme chaque année, au début du printemps, les employés communaux ont donc procédé au rebouchage des trous sur nos routes.

7 tonnes d'enrobés ont été nécessaires pour couvrir les rues bouvigniennes endommagées par l'hiver.



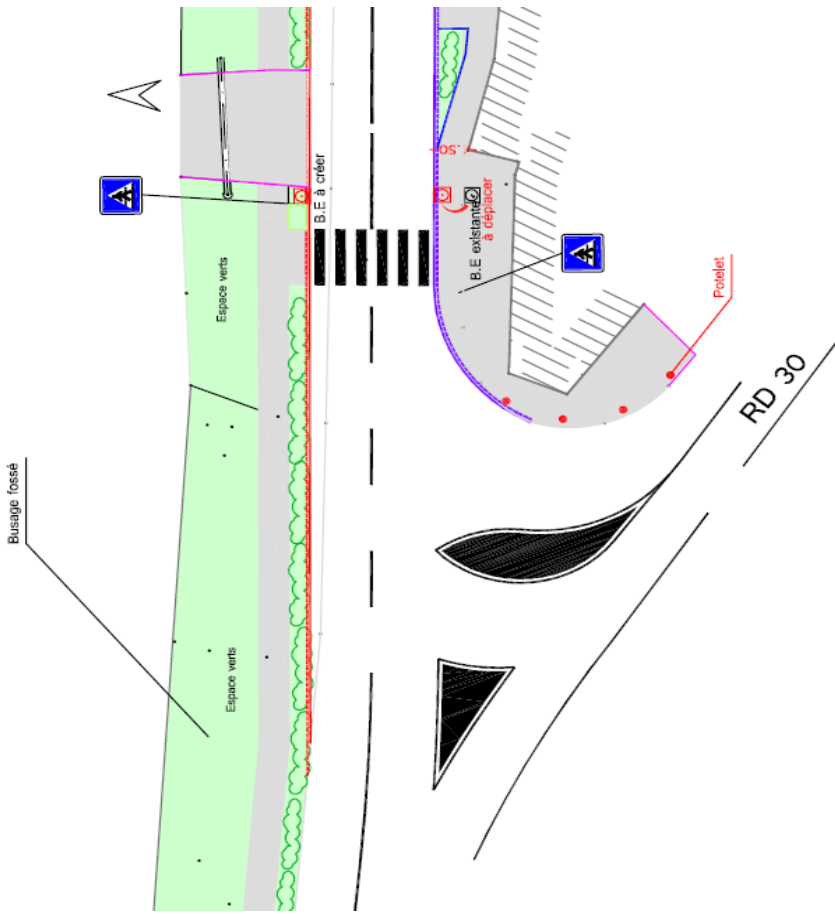
## En projet, rue du Fief :



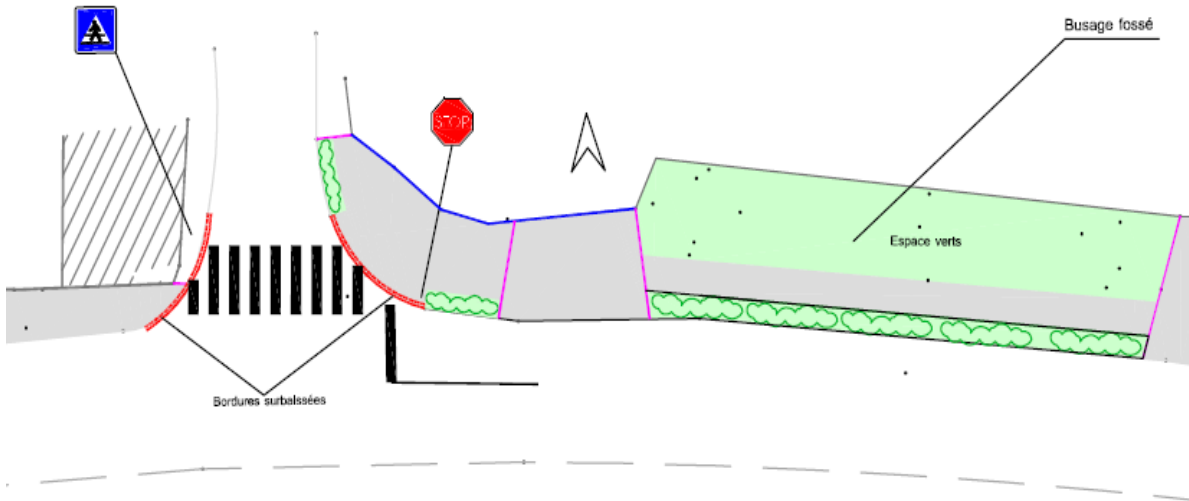
Le conseil général devrait réaliser les travaux de la rue du Fief sur le 3<sup>e</sup> trimestre 2018.

Ils ont pour but de faire ralentir les véhicules en entrée de commune par le biais d'une chicane + un plateau.

Les trottoirs seront aménagés dans un même temps par la commune. Une haie basse servira de « rempart visuel » pour protéger les piétons.



Le carrefour de la rue du fief avec la route de Coutiches sera marqué horizontalement pour améliorer la visibilité de ceux qui s'engagent dans rue du fief



Le carrefour de la rue du fief avec la rue haute devrait bénéficier d'un STOP permettant d'assurer la priorité à droite des véhicules sortant de la rue haute.



## Nettoyage de la commune : merci à tous les participants !

Ce samedi 17 mars, alors que la température avoisine les 0°C, plus de trente personnes, bardés de sacs-poubelle, de pelles, de râteaux... arpentent notre jolie commune pour la nettoyer, avant le début du printemps.

Les débris abandonnés dans notre environnement pendant une année, et récupérés sur ce jour-là rempliront 43 grands sacs-poubelle.

Comme chaque année, le triste palmarès revient à la route de Coutiches et à la route de Flines-lez-Raches. Les automobilistes n'hésitant pas à jeter par leurs vitres bouteilles, sachets vides... dès lors qu'ils ne sont plus visibles des habitations.

La municipalité remercie tous les participants.



## Nuisances liées aux animaux

Rappelons qu'il est nécessaire de nettoyer ou ramasser les déjections laissées par votre animal préféré sur la voie publique : chien, mais aussi cheval...



Par ailleurs, nos amis les équidés ne sont pas autorisés à l'intérieur du Manoir et sur les trottoirs communaux.

# Environnement

## « Usage des bacs déchets verts »

Les bacs réglementaires pour les biodéchets / déchets verts sont les bacs gris avec couvercle vert fournis gratuitement par la CCPC

En aucun cas, ces poubelles ne doivent être utilisées comme bacs pour les ordures ménagères.

Si votre poubelle est trop petite, vous avez la possibilité de déposer des bacs supplémentaires, achetés dans le commerce, à vos frais, qui doivent pouvoir se porter aisément.

Si ces conditions ne sont pas respectées, les équipes de ramassage pourraient refuser le ou les bacs trop lourds ou trop volumineux à la collecte et non conformes.

Vous pouvez également vous rendre en déchetterie afin d'y déposer vos végétaux gratuitement jusqu'à 2m<sup>3</sup>/jour.



## « Stationnement dangereux »



Afin d'améliorer la sécurité, un marquage au sol a été installé dans certains virages identifiés comme dangereux.

Selon l'article R417-9 du Code de la route, "Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité [...] des virages [...]"

Rappelons que la gendarmerie est susceptible de verbaliser les véhicules qui ne respecteraient pas cet article.

## La dératisation : une obligation pour les propriétaires

La circulaire du 9 août 1978 précise que tout propriétaire et même locataire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour **éviter l'introduction des rongeurs**. Le maintien de la propreté des lieux et les règles d'hygiène sont à respecter. En cas d'infestation de rats et souris, les propriétaires doivent agir rapidement.



### Chardons

Rappelons que l'échardonnage est obligatoire.



# Grand prix cycliste de la Municipalité 2018

Bravo et merci aux 220 coureurs pour ce spectacle magnifique.

Merci également au Cyclo Club d'Orchies et aux nombreux bénévoles pour l'organisation.

Merci enfin aux nombreux spectateurs et aux riverains pour le respect des règles de stationnement et de circulation.

L'adjoint André LOUBERT



## L'A.L.S.H

*L'accueil se fait de 3 ans à 16 ans du 9 juillet au 3 août.*

Cette année, vos enfants seront plongés dans un tour du monde. Nous avons exploré différents continents, pays, contrées, découvert leur mode de vie ou leurs habitudes alimentaires ! Nous développerons l'imaginaire, l'exceptionnel, tout en mettant l'accent sur la convivialité et l'entraide. Dans une ambiance chaleureuse, remplie de rires et de surprises, l'équipe au complet est prête à accueillir vos enfants pour que leurs vacances restent inoubliables !

Entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique, le dépaysement sera au rendez-vous ! De nombreuses activités seront proposées à vos enfants.

**La fête aura lieu le vendredi 27 juillet à partir de 19h.**

Si vous avez des lots pour la kermesse, n'hésitez pas à nous contacter ou venez au manoir durant le mois de juillet, nous les déposer !

Merci.



## Nouveau mode d'inscription au restaurant scolaire

Depuis le lundi 7 mai, l'inscription au restaurant scolaire se fait par Internet. Plus simple pour les familles, ce nouvel espace vous permet également de récupérer les factures.

Pour s'inscrire, cliquez sur le bouton « Inscription Cantine » sur le site de la mairie : <http://www.mairie-bouvignies.fr/>



# Ecole Pigeon Vole

Nombreuses activités tout au long de l'année !



# Association PIVAU



Les parents d'élèves seront destinataires d'un journal détaillé...



## L'Amicale Laïque de Bouvignies

Cette année encore les activités de l'amicale ont été diverses et variées. Rappelons que grâce à cela les enfants de l'école « Pigeon Vole » peuvent bénéficier d'activité extra-scolaires.

Les bénéfices des différentes actions (tombola, vente de pâtisseries, de boissons, de pizzas...) ont permis aux élèves de profiter de la patinoire, du musée de la mine de Lewarde, du musée sur la préhistoire ASNAPIO de Villeneuve d'Ascq. C'est aussi une aide précieuse pour la classe de découverte.

L'Amicale a aussi organisé une exposition artistique sur le thème : « A la manière de... » qui a mis en valeur les talents de nos petits Bouvigniens.

La traditionnelle fête de l'école Pigeon Vole, dont l'amicale est l'organisatrice, aura lieu cette année

### le samedi 30 juin 2018 au manoir de Bouvignies

Nous rappelons que sans bénévoles, cette fête n'aurait pas lieu.

A chacun de venir aider pour que cette fête soit une belle réussite.



# Le Comité des Fêtes



Le comité des fêtes a organisé sa braderie de printemps le dimanche 22 avril. 120 emplacements ont été attribués, une braderie sous le soleil, riche en promeneurs qui ont fait le bonheur de nos exposants. Merci aux bénévoles qui nous apportent une aide précieuse pour le bon déroulement de cette manifestation.



La Présidente,  
Bernadette SALMON

# Le Comité des Anciens

Le 24 février une agréable après-midi pour les anciens avec le spectacle  
« Queu d'Allache ».

Café, tarte et boissons au rendez-vous.

Le 8 avril, repas gratuit pour les anciens.

Ont été mis à l'honneur :

Mme DELBASSEE Yvonne et Monsieur DEVEWER Jean-Louis



Le 16 juin à 16 h 00 : Concours de Coqs et 19 h 00 :  
Repas Couscous

Le Dimanche 2 septembre à 12 h 00 :  
« Moules Frites »

Venez nombreux !

# Un Bouvignien mis à l'honneur !

Le 9 Mai, lors du concert de printemps de la Lyre Coutichoise, Daniel Dantin a reçu des mains de Mme Nicole Marfil, la médaille des vétérans avec étoile de la Confédération Musicale de France.



Daniel a fait ses débuts musicaux à Orchies en 1965. puis il a intégré la musique de Bouvignies.

En 2004, il rejoint ses amis musiciens à la Lyre Coutichoise.

Déjà titulaire des médailles d'honneur échelon bronze et argent, le Président Henri Becart a tenu à le récompenser pour son dévouement et pour son poste d'archiviste.

## La chorale « Chante Bouvignies »



En Europe, il y a 37 millions de choristes aujourd'hui.

En France, les pratiques chorales représentent une des pratiques musicales les plus importantes. Portées par une longue tradition associative qui s'appuie sur une pratique d'emblée accessible à tous les âges, sans obligation d'apprentissage préalable, naturellement porteuse de convivialité, elles permettent à chacun, selon ses goûts et son niveau technique, de contribuer à l'expression musicale collective d'un répertoire musical de grande valeur.

Les ministres de l'Éducation Nationale et de la Culture viennent de détailler leur plan "chorale" : une chorale dans chaque collège à la rentrée 2019. « Une chorale est une pratique joyeuse, de cohésion, de lien, de joie... ».

Venez profiter des bienfaits du chant choral en contactant la chorale

**CHANTE BOUVIGNIES**

Marie-Pierre - 03 27 91 29 28 - Béatrice - 06 88 07 42 81



# Le Club Tendresse

Le club accueille de nombreux adhérents, y compris de jeunes retraités.

La cotisation annuelle est de 13 €.

Nous gérons le budget grâce aux repas que nous organisons au Manoir. Ce qui permet de passer une bonne journée.

Le mardi, jeux de société (cartes, triominos, scrabble...) favorisent les rencontres.

Nous organisons 3 sorties par an, visites de musée, de lieux, de métiers souvent inconnus, un repas dansant suit ces visites.

Le club tendresse est donc un club accueillant, vivant où la bonne humeur, la solidarité règnent.



# Bouvignies Hier et Aujourd'hui



*Association pour la connaissance, la sauvegarde  
et la promotion du patrimoine de la commune de Bouvignies.*

**La Maison de la Colombophilie et du Patrimoine Local  
est ouverte le samedi 2 juin 2018 de 14h à 18h**

**En préparation : le cahier n°21 « Spécial Bouvignies »  
Tout ce que vous devez connaître sur le village**

**Rendez-vous sur notre site [www.bouvignies.net](http://www.bouvignies.net)**

# Le TCMB

Les inscriptions au tennis sont en cours (nouvelles clés pour accéder aux courts).

Prendre contact avec la mairie ou le président du club :

Pour tous renseignements :  
Par e-mail : [tcmbouvignies@yahoo.fr](mailto:tcmbouvignies@yahoo.fr)  
Vincent Rocher 06 79 91 48 19  
Franck Polyn 06 20 41 37 54



## Vacances tranquilles

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant votre absence :

- Avant de partir, il est conseillé de signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ afin que des patrouilles soient effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres et ne pas oublier, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Un voisin ou un ami peut également veiller pendant votre absence en relevant le courrier, en ouvrant ou fermant les vantaux...
- Vérifier le bon état de vos serrures et verrous.
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr.

Ces quelques conseils de sécurité vous permettront de passer de bonnes vacances !

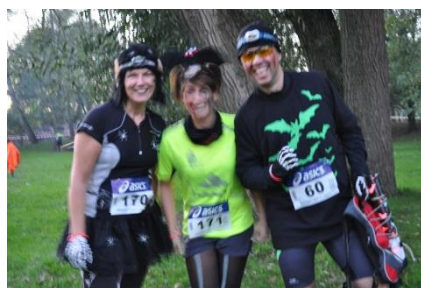




- Vous aimez courir, marcher, quel que soit votre niveau,
- Vous aimez la convivialité,
- Vous cherchez des partenaires d'entraînement,
- Vous avez envie de découvrir la région - et au-delà - de manière sportive,

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces affirmations, venez nous rejoindre quel que soit votre niveau. Nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous retrouver pour une course, un entraînement ou une sortie imprévue.

Pour faire connaître notre association et notre village, nous organisons le 17 novembre prochain à Bouvignies la 3<sup>ème</sup> édition du **TRAIL DES SORCIERES**.



Si l'aventure vous tente en tant que coureur ou bénévole, c'est avec joie que vous serez accueillis.

Contacts : Stéphane 06 16 66 54 89 / Jean 06 07 34 52 26 / Raffaele 06 86 98 32 48